



BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 3559

Lundi 14 Mars 2005

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 1338.05

(Indice de Capitalisation Base 1 000 le 31/12/97)

Variation: % + 0,49

INDICE BVMT : 969.01

(Base 465.77 le 31/03/98)

Variation: % + 0,77

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE II - CONTINU A VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	5	2,200	10-05-2004	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	40,600	41,000	40,800	41,000	40,600		
2	5	0,950	01-07-2000	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	10,980	11,000	11,180	11,200	11,000		
3	20	2,900	19-05-2004	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	22,500	22,500	22,500	22,500	22,500		
4	8	1,200	15-03-2004	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	25,700	24,940	24,940	24,940	24,940		
5	5	0,400	10-07-2003	BS - Banque du Sud	7,400	7,390	7,400	7,400	7,390		
6	10	1,200	28-05-2004	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	21,580	21,580	21,580	21,580	21,580		
7	5	0,500	01-06-2004	BH - Banque de l'Habitat	9,500	9,500	9,500	9,500	9,220		
8	10	1,500	25-06-2004	TL - Tunisie Leasing	17,000	17,300	17,000	17,300	17,000		
9	10	2,400	13-04-2004	BT - Banque de Tunisie	70,540	70,560	72,640	72,640	70,560		
10	5	1,100	24-05-2004	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	20,220						
11	5	0,350	12-07-2004	STB - Société Tunisienne de Banque	5,350	5,200	5,350	5,350	5,200		
12	10	0,700	01-07-2004	BNA - Banque Nationale Agricole	9,310						
13	5	0,650	28-06-2004	ATB - Arab Tunisian Bank	16,380	16,380	16,380	16,380	16,380		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	10,990	10,700	10,700	10,700	10,700		
15	10	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	6,840					B	6,540
16	10	2,100	15-07-2004	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	21,860	22,500	22,400	22,500	22,400		
17	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	13,000	13,000	13,000	13,000	13,000		
18	10	1,300	28-07-2004	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	27,300	27,000	27,000	27,000	26,580		
19	10	0,600	01-07-2004	GL - General Leasing	11,100	11,120	11,300	11,300	11,120		
20	5	0,550	19-07-2004	STEQ - Société Tunisienne d'Equipelement	7,800	7,770	7,800	7,800	7,770		
21	5	0,100	15-09-2004	ELECTROSTAR	7,860						
22	5	0,700	22-07-2004	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	13,700	13,700	13,710	13,710	13,700		
23	5	0,650	20-05-2004	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	12,910	12,890	12,950	12,950	12,850		

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE I2 - FIXING A VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION		
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL	
24	10	1,800	20-05-2004	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	39,680	39,700	39,700			
25	10	0,700	15-06-2004	LA CARTE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CI)	15,400					
26	25	6,750	07-09-2004	Air Liquide Tunisie	168,400	170,000	170,000			
27	10	1,000	22-03-2004	Placements de Tunisie - SICAF	15,300					
28	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,800					
29	5	0,600	26-07-2004	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	25,120				H	25,860
30	10	3,000	31-05-2004	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	27,840	27,840	27,840			
31	10	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	3,500	3,500	3,500			
32	10	1,000	15-06-2004	AMEN BANK	17,100					
33	10	1,800	12-05-2004	ALKIMIA - Société Chimique	26,100					
34	5	1,250	15-07-2004	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	17,000	16,990	17,000			
35	8	0,650	03-06-2003	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque	6,210	6,320	6,320			
36	10	1,200	07-06-2004	CIL - Compagnie Internationale de leasing	17,500	17,500	17,500			
37	10	1,500	14-06-2004	ATL - Arab Tunisian Lease	19,600	19,900	19,500			
38	10	1,000	16-05-2003	Amen Lease	8,000					
39	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	5,910					
40	5	0,400	01-07-2004	SMG - Société Magasin Général	19,200	19,220	19,220			
41	5	0,500	20-07-2004	EL MAZRAA	11,890					
42	10	1,000	05-07-2004	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	12,000	12,360	12,000			
43	5	0,500	30-06-2004	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	21,400	21,400	21,400			
44	5	0,500	2004	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	18,240	18,500	18,900			

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION ELECTRONIQUE

MARCHE OBLIGATAIRE

N°	GROUPE 21 - CONTINU A			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURSUS *	RESERVATION	
	VALEURS									INDICATEUR	SEUL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A											
45	BTA 10ANS 6,5% MARS 2009	V. F. : 1 000 Dinars	B0309	10-03-2009		99,650					
46	BTA 5ANS 6,375% AVRIL 2005	V. F. : 1 000 Dinars	B0405	12-04-2005		98,990					
47	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010		100,000					
48	BTA 4ANS 6,75% SEPTEMBRE 2005	V. F. : 1 000 Dinars	B0905	12-09-2005		101,350					
49	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014		108,800					
50	BTA 5ANS 6,75% JUIN 2008	V. F. : 1 000 Dinars	B0608	11-06-2008		100,552					
51	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014		103,444					
52	BTA 3ANS 5,625% JUILLET 2007	V. F. : 1 000 Dinars	B0707	13-07-2007		100,002					
53	BTA 2ANS 5,300% SEPTEMBRE 2006	V. F. : 1 000 Dinars	B0906	14-09-2006		99,850					
54	BTA 10ANS 7% JANVIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0115	11-01-2015		100,000					
55	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015		100,271					
LES EMPRUNTS											
56	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009	09-12-2004	97,340					
57	BH	EO BH1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de fran. j. 31/12	OBH1	31-12-2008	31-12-2004	99,000					
58	TL	EO TUNISIE LEASING 2001-1 Sans AP à 7,4% j. 03/12	OTS11	03-12-2006	03-12-2004	101,000					
59		EO TUNISIE LEASING 2001-2 Sans AP à 7,4% j. 22/03	OTS12	22-03-2007	22-03-2004	100,000					
60		E. O. TUNISIE LEASING 2002/1 Sans AP à 7,4% j. 24/09	OTS21	24-09-2007	24-09-2004	100,700					
61		EO TUNISIE LEASING 2002/2 Sans AP à 7,4% j. 30/04	OTS22	30-04-2008	30-04-2004	100,000					
62		EO TUNISIE LEASING 2003/1 Sans AP à 7,4% j. 30/01	OTS31	30-01-2009	30-01-2005	100,760					
63	UBCI	EO UBCI 2001 7ans IF à TMM+0,75% j. 31/12	OUBC1	31-12-2008	31-12-2004	86,000					
64	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2004	100,000					
65	C I L	EO CIL 2000 / 1 5ans AP à 7% j. 01/07	OCL01	30-06-2005	30-06-2004	100,000					
66		EO CIL 2001 / 1 5ans AP à 7,40% j. 31/07	OCL11	30-07-2006	30-07-2004	100,000					
67		EO CIL 2000 / 2 5ans AP à 7% j. 21/11	OCL02	20-11-2005	20-11-2004	100,000					
68		EO CIL 2002 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 28/02	OCL21	28-02-2007	28-02-2005	100,000					
69		EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009	16-09-2004	100,000					
70		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de fran. j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009	16-09-2004	100,000					
71		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2004	99,350					
72		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de fran. j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2004	100,000					
73		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de fran. j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2004	100,000					
74		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de fran. j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2004	100,000					
75	BT KD	EO BT KD 2002 5ans AP à 7,4% j. 20/11	OBTK2	20-11-2007	20-11-2004	100,000					
76	A T L	EO ATL 2000/1 7ans AP à 7%2 ans de fran. j. 01/08	OAT01	31-07-2007	31-07-2004	100,000					
77		EO ATL 2000/2 5ans AP à 7% j. 29/12	OAT02	29-12-2005	29-12-2004	98,870					
78		EO ATL 2001/1 5ans AP à 7,35% j. 15/09	OAT11	14-09-2006	14-09-2004	100,000					
79		EO ATL 2001/2 5ans AP à 7,4% j. 31/01	OAT12	30-01-2007	30-01-2005	100,470					
80		EO ATL 2002/1 5ans AP à 7,4% j. 15/10	OAT21	15-10-2007	15-10-2004	100,000					
81		EO ATL 2002/2 5ans AP à 7,4% j. 15/04	OAT22	15-04-2008	15-04-2004	100,000					
82		EO ATL 2003 / 1 5ans AP à 7,4% j. 15/03	OAT3A	15-03-2009		98,000					
83		EO ATL 2003 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/03	OAT3B	15-03-2009		100,000					
84	MEUBLATEX S.A.	EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. B5 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 11/09	OMBXA	10-09-2009	10-09-2004	100,000					
85		EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 11/09	OMBXB	10-09-2009	10-09-2004	100,000					
86		EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 11/09	OMBXC	10-09-2009	10-09-2004	100,000					
87	AMEN LEASE	EO AL 2001-1 7ans AP à 7,5% j. 29/08	OALIA	29-08-2008	29-08-2004	99,880					
88		EO AL 2001-1 10ans AP à 7,75% j. 29/08	OALIB	29-08-2011	29-08-2004	99,200					
89		EO AL 2001-2 7ans AP à 7,5% j. 31/12	OAL12	30-12-2008	30-12-2004	100,000					
90		EO AL 2002-1 7ans AP à 7,5% j. 16/10	OAL21	15-10-2009	15-10-2004	100,000					
91	EL MOURADI	EO EL MOURADI 2002 Tr A Gar. STB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 30/08	OMRDA	29-08-2009	29-08-2004	100,000					
92		EO EL MOURADI 2002 Tr B Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 30/08	OMRDB	29-08-2009	29-08-2004	100,000					
93	CDS	EO C.D.S 2001 5ans AP à 8,75% j. 20/12	OCDS1	20-12-2006	20-12-2004	100,000					
94	EL MAZRAA	EO EL MAZRAA 2001 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran. j. 11/01	OMAZ1	11-01-2009	11-01-2005	100,000					
95	SOTUVER	EO SOTUVER 2002 7ans IF à TMM+2% j. 20/02	OSTV2	20-02-2009	20-02-2005	100,000					
96	BATAM	EO BATAM 2001 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 15/12	OBAT1	15-12-2008	15-12-2004	100,000					
97	GENERAL LEASING	EO GL 2001 5ans AP à 7,20% j. 20/07	OGLIA	19-07-2006	19-07-2004	100,000					
98		EO GL 2001 7ans AP à 7,40% 2 ans de fran. j. 20/07	OGLIB	19-07-2008	19-07-2004	100,000					
99		EO GL 2001-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 31/12	OGLI2	31-12-2008	31-12-2004	100,000					
100		EO GL 2002-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 10 / 07	OGL21	10-07-2009	10-07-2004	100,000					
101		EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010	30-07-2004	100,000					
102		EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLAF	20-02-2011	20-02-2005	100,000					
103		EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLBV	20-02-2011	20-02-2005	100,000					
104	JERBA MENZEL	EO Jerba Menzel 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans IF à 7,75% j. 11/05	OJMIA	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
105		EO Jerba Menzel 2001 Tr. B Gar. BS 7ans IF à 7,75% j. 11/05	OJMIB	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
106	PALM MARINA	EO P M 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran. j. 11/05	OPMIA	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
107		EO P M 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran. j. 11/05	OPMIB	11-05-2008	11-05-2004	100,000					
108	MODERN LEASING	EO ML 2001 Tr. A Gar. STB 7ans AP à TMM+1% 2 ans de fran. j. 21/12	OMLIA	21-12-2008	21-12-2004	99,000					
109		EO ML 2001 Tr. B Gar. BNA 7ans AP à TMM+1% 2 ans de fran. j. 21/12	OMLIB	21-12-2008	21-12-2004	99,000					
110		EO ML 2001 Tr. C Gar. BH 7ans AP à TMM+1% 2 ans de fran. j. 21/12	OMLIC	21-12-2008	21-12-2004	100,000					
111	TSIE FACTORING	EO TUNISIE FACTORING 2002 5ans AP à 7,6% j. Le : 31 / 05	OTF2	31-05-2007	31-05-2004	99,340					
112	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 31/05	OPANA	31-05-2009	31-05-2004	100,000					
113		EO PANOBOIS 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 31/05	OPANB	31-05-2009	31-05-2004	100,000					
114	TOUTA	EO TOUTA 2002 Tr. A Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 25 / 09	OTOTA	24-09-2009	24-09-2004	100,000					
115		EO TOUTA 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 25 / 09	OTOTB	24-09-2009	24-09-2004	99,460					
116	SEPCM	EO SEPCM 2002 Gar. BS 7ans AP à 7,5% j. 01 / 04	OSEPC	31-03-2010	31-03-2004	100,000					
117	MOURADI AFRICA	EO AFRICA 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 17/09	OAFRA	16-09-2010	16-09-2004	100,000					
118		EO AFRICA 2003 Tr. B Gar. BH 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 17/09	OAFRB	16-09-2010	16-09-2004	99,710					
119		EO AFRICA 2003 Tr. C Gar. ATB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 17/09	OAFRC	16-09-2010	16-09-2004	100,000					
120		EO AFRICA 2003 Tr. D Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 17/09	OAFRD	16-09-2010	16-09-2004	100,000					
121	EL KANTAOUI	EO SELMA CLUB 2002 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 19/06	OSLMA	18-06-2010	18-06-2004	100,000					
122		EO SELMA CLUB 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de fran. j. 19/06	OSLMB	18-06-2010	18-06-2004	100,000					
123	SITS	EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran. j. 11/06	OSKAA	10-06-2011		100,000					
124		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. B Gar. BTE 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran. j. 11/06	OSKAB	10-06-2011		100,000					
125		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. C Gar. BNA 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran. j. 11/06	OSKAC	10-06-2011		100,000					
126		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. D Gar. AB 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran. j. 11/06	OSKAD	10-06-2011		100,000					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTATION ELECTRONIQUE

LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING A	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
127				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	6,960				
128				SFBT (da. 1 / 2. 29/12/1997 - SFBDA)	70,160				
129				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	19,970				
130				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	14,810				
131				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	34,000				
132				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	22,340				
133				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	13,110				B
134				TUNISAIR (da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TAI04)	1,560				B
135				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	1,380				B
136				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	1,220				B
137				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	1,120				B
138				BS (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - BSDA)	0,610				B
139				BS (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - BS39)	0,390				
140				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	1,960				B
141				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	1,160				B
142	10			BIAT (Ns. J. 01/01/2005 - BNS04)	20,380	19,380	19,380		
143				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	0,700				B
144				BH (da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	0,620				B
145				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,470				
146				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	1,660				
147				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	6,680				B
148				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	4,790				B
149				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	3,560				B
150				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	2,470				B
151				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	8,620				B
152				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	28,120				B
153				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	11,230				B
154				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	80,880				B
155				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	44,340				
156				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	37,120				
157				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	24,120				
158				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	17,000				
159				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	5,260				
160				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	8,640	8,320	8,320		
161	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)	4,080				
162				PBHT (da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,140				
163				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	2,120				B
164				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	1,820				
165				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	0,760				B
166				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - AB38)	0,740				
167				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,440				
168				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	3,960				
169				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	2,610				
170				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	4,150				
171				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP03)	0,680				B
172				SMG (da. 1 / 2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	10,610				
173				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	7,150	7,210	7,210		
174				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	6,650				
175				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	5,430				
176				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	2,250				
177				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,930				B
178				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,840				
179				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,640				B
180				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	4,080				B
181				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	19,600				B
182				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	3,650				B
183				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	3,910				
184				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	1,080				B
185				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STEQDA)	3,530				B
186				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,440				B
187				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	1,440				B
188				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	3,130				H

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

HORS - COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING B	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
189	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	2,820				
190	10	1,200	19-09-2003	SITEX - Société Industrielle des Textiles	9,650				
191	10	0,280	01-10-1997	SOFI - SICAF - Société Financière d'Investissement	6,760				
192	5	0,350	01-07-2004	STS - Société Tunisienne du Sucre	18,600				
193	5	0,700	17-05-2004	SALIM - Société d'Assurances SALIM	7,890				

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING B	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
194				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,350				
195				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,080				B
196				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,070				B
197				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,060				B
198				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,130				B
199				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,340				B
200				SALIM (da. 1/2. cp. 2. 12/05/2003 - SALDA)	4,150				

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE

VALEURS		DERNIERE ECHANGE	ECHANGE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS						
ARAB INTERNATIONAL LEASE	E. O. AIL 2000 Tr. A Gar. UIB Sans AP à 7% j. 11/01	10-01-2006	10-01-2005			
	E. O. AIL 2000 Tr. B Gar. BTKD Sans AP à 7% j. 11/01	10-01-2006	10-01-2005			
AMEN LEASE	E. O. AMEN LEASE 2000-1 Sans AP à 7% j. 01/08	31-07-2005	31-07-2004			
	E. O. AMEN LEASE 2000-2 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 01/12	30-11-2007	30-11-2004			
ARAB TUNISIAN LEASE	E. O. ATL 2004 / 1 Sans AP à 7,25% j. 16/08	16-08-2009				
	E. O. ATL 2004 / 1 Sans AP à TMM+1,5% j. 16/08	16-08-2009				
SOCIETE HELA D'ELECTROMENAGER ET DE CONFORT	E. O. BATAM 2000 Sans AP à 7,75% j. 16/05	16-05-2005	16-05-2003			
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS	E. O. BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	25-06-2011				
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	E. O. CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	30-09-2011				
	E. O. CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	30-09-2011				
SOCIETE DJERBA AGHIR	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2004			
	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2004			
GENERAL LEASING	E. O. GL 2004 / 1 Sans AP à 7,25% j. 12/01	12-01-2010				
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2004			
SOCIETE HOTEL MIRAMAR	E. O. MIRAMAR 2000 Gar. BS 6ans AP à 7% 1an de Franchise j. 13/12	12-12-2006	12-12-2004			
SOCIETE HOTELIERE MOURADI GOLF	E. O. MOURADI GOLF 1999 Gar. AB 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 16/04	15-04-2006	15-04-2004			
	E. O. MOURADI GOLF 1999 Gar. BS 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 16/04	15-04-2006	15-04-2004			
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE - PENELOPE	E. O. PENELOPE 2001 Gar. BTE 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 01/11	31-10-2008	31-10-2004			
TUNISIE LEASING	E. O. TUNISIE LEASING 2004/1 Sans AP à 7,4% j. 30/04	30-04-2009				
UNION TUNISIENNE DE LEASING	E. O. UTL 2000 Tr. 1 Gar. UBCI 5ans AP à 6,75% j. Le : 22/12	22-12-2005	22-12-2004			
	E. O. UTL 2000 Tr. 2 Gar. BTE 5ans AP à 6,75% j. Le : 22/12	22-12-2005	22-12-2004			
	E. O. UTL 2000 Tr. 3 Gar. AB 5ans AP à 6,75% j. Le : 22/12	22-12-2005	22-12-2004			

* : Emprunts pris en charge par la STICODEVAM

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
33	1/4	01-01-86		BNA - BANQUE NATIONALE AGRICOLE	3.500				
41	1/11	01-10-91			1.370				
45	1/20	15-02-94			0.750				
49	1/30	02-05-95			0.450				
29	3/50	03-08-92		BS - BANQUE DU SUD	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5			BT - BANQUE DE TUNISIE	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	15-07-94			9.000				
141	1/10	29-05-95			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		TUNISIE LEASING	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		AIR LIQUIDE TUNISIE	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - BANQUE DE L'HABITAT	1.290				

HORS - COTE

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE			
TRANSACTIONS REALISEES								
Sté Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA	10	30.000	04-03-2005	30.000		86	TVAL	14-03-2005
Sté Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonage - AL KHOUTAF	5	8.400	11-03-2005	8.400		4 133	MAC SA	14-03-2005
TRANSACTIONS PROGRAMMEES								
Sté Touristique et Hôtelière du Sud - STHS	100	140.799	05-08-2004	121.665		1 011	TVAL	22-03-2005
Sté Touristique et Hôtelière du Sud - STHS	100	140.799	05-08-2004	136.015		235	TVAL	22-03-2005
Sté Touristique et Hôtelière du Sud - STHS	100	140.799	05-08-2004	140.799		3 523	TVAL	22-03-2005
OFFRES SANS CONTREPARTIE								
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	10	13.500	22-11-2004	13.000		236	FPG	
Sté Tunisienne de l'Industrie Laitière - STIL	5			2.000		200	FPG	
Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement - CTKD (1,30% du capital)	10			30.000		80 000	BNAC	
Sté Tunisienne de Réassurance - TUNIS RE	10	11.000	07-08-2002	9.000		20 000	INI	
Banque Tunisienne de Solidarité - BTS	10	10.000	09-12-2003	10.000		103	INI	
Sté Financière de Gestion - SOFIGES	5	5.000	06-03-2002	3.000		80	INI	
Sté Tunisienne de l'Industrie Laitière - STIL	5			2.000		600	MAC SA	
Sté Tunisienne de l'Industrie Laitière - STIL	5			1.800		885	TVAL	

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

I. DECLARANT

- ♦ Nom et Prénom : Mr MOHAMED BEN HAMOUDA.
- ♦ Nationalité : Emirats Arabes Unis.

II. SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ♦ Dénomination sociale : Société Moderne de Céramique -SOMOCER-
- ♦ Adresse : Menzel Hayet - Zeramidine - 5033 Monastir
- ♦ Capital social : 16 000 000 DT divisé en 3 200 000 actions ordinaires

III. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ♦ Seuil(s) franchi(s) : 5%
- ♦ Sens du franchissement : Hausse
- ♦ Date du franchissement du seuil : 03/03/2005
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- Directement	100 000	Actions et droits de vote, soit	3,125	% du capital
- Indirectement		Actions et droits de vote, soit		% du capital
- De concert		Actions et droits de vote, soit		% du capital
TOTAL	100 000	Actions et droits de vote, soit	3,125	% du capital
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote acquis en franchissement du seuil :

- Directement	100 000	Actions et droits de vote, soit	3,125	% du capital
- Indirectement		Actions et droits de vote, soit		% du capital
- De concert		Actions et droits de vote, soit		% du capital
TOTAL	100 000	Actions et droits de vote, soit	3,125	% du capital

Objectifs visés au cours des douze prochains mois : Le déclarant a précisé qu'il :

- Envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote;
- N'envisage pas d'acquiescer le contrôle de la société ni de demander sa nomination comme administrateur.

IV. OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Achat en Bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 11/03/2005 par le représentant légal de MAC SA, intermédiaire en bourse.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

I. DECLARANT

- ♦ Dénomination sociale : Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles -CTAMA-
- ♦ Adresse : 06, Avenue Habib Thameur Tunis

II. SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ♦ Dénomination sociale : Tunisie Lait
- ♦ Siège social : Sidi Bou Ali - 4040 Sousse
- ♦ Capital social : 16 000 000 DT réparti en 1 600 000 actions ordinaires.

III. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ♦ Seuil(s) franchi(s) : 20%
- ♦ Sens du franchissement : Hausse
- ♦ Date du franchissement du seuil : 04 mars 2005
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- Directement	224 161	actions et droits de vote, soit	14,01	% du capital
- Indirectement	94 351	actions et droits de vote, soit	5,90	% du capital
- De concert		actions et droits de vote, soit		% du capital
TOTAL	318 512	actions et droits de vote, soit	19,91	% du capital
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote acquis en franchissement du seuil :

- Directement	7 268	actions et droits de vote, soit	0,45	% du capital
- Indirectement		actions et droits de vote, soit		% du capital
- De concert		actions et droits de vote, soit		% du capital
TOTAL	7 268	actions et droits de vote, soit	0,45	% du capital

- Objectifs visés au cours des douze prochains mois : Le déclarant envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote jusqu'à atteindre 34% du capital.

IV. OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Achat en Bourse.

V. ACTIONS ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR LES SOCIETES CONTROLEES PAR LE DECLARANT :

Nom & Prénom ou Dénomination Sociale	Participation directe (nombre d'actions et de droits de vote)	%
Mutuelle Générale d'Assurances	32 981	2,06
Caisse Régionale du Centre	16 023	1
Société Immobilière Mutuelle	20 000	1,25
Société Foncière de Tunis	20 000	1,25
Société d'Élevage de Monastir	5 347	0,33

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 10 mars 2005 par le représentant légal de la CTAMA.

AVIS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

Le Conseil du Marché Financier informe les actionnaires de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE- que la Banque de Tunisie agissant de concert avec le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel ont, en date du 25 janvier 2005, acquis 38,08% du capital de l'ASTREE appartenant aux Assurances Générales de France -AGF- qui a cédé à cette occasion sa participation totale s'élevant à 42,08%.

A la suite de la réalisation de cette opération et d'autres acquisitions en bourse, la participation totale du groupe Banque de Tunisie agissant de concert avec le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel a atteint le niveau de 79,66% du capital de l'ASTREE. En conséquence, le Conseil du Marché Financier a décidé de soumettre la Banque de Tunisie à une procédure de maintien de cours sur le reste des actions composant le capital de l'ASTREE appartenant aux actionnaires, personnes physiques et morales, qui possèdent individuellement au plus 5% du capital de ladite société et ce, en application de la réglementation en vigueur.

Cette opération de maintien de cours se réalisera dans les conditions suivantes :

- Cours à maintenir : **D.24, 400** ;
- Période de maintien de cours : **15** séances de bourse, soit du **lundi 7 mars 2005** au **lundi 28 mars 2005** inclus.

Les actionnaires intéressés par cet avis peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard avant la clôture de la séance de bourse du **28 mars 2005**.

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE - SPDIT - SICAF -

La SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T. - SICAF » informe que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 Février 2005 a fixé le dividende relatif à l'exercice 2004 à **1,400 dinars** par action, soit **17,5%** du nominal et que la mise en paiement s'effectuera à partir du **14 mars 2005**.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES - SIAME -

Nous portons à la connaissance des actionnaires de la SIAME que les résultats provisoires, réalisés au 31 décembre 2004, confirment la bonne santé de la société et que le programme de développement avec « General Electric » suit son cours comme annoncé auparavant, en plus de deux nouveaux projets de partenariat avec deux groupes européens qui sont dans un stade bien avancé et dont la concrétisation est prévue pour le deuxième semestre 2005. La SIAME n'a cessé de consolider sa position de leader du marché tunisien des disjoncteurs et compteurs et sa position sur le marché international et ce en enregistrant, en 2004, une augmentation de ses exportations de 64 % par rapport à leur niveau de 2003.

Par ailleurs, nous informons nos actionnaires que nous n'avons enregistré aucun mouvement dans la structure du capital de la société touchant l'actionnariat tunisien majoritaire. Aussi, il est à préciser que la structure de direction demeure inchangée et continue d'assurer ses fonctions et de respecter tous les engagements pris vis-à-vis des actionnaires et partenaires

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOTETEL RELATIF A L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES AU 31 DECEMBRE 2004

➤ La SOTETEL affiche pour la première fois de son histoire et particulièrement depuis son introduction réussie en Bourse depuis 1998 un **résultat provisoire négatif de 1,6 millions de dinars pour une dotation aux amortissements et aux provisions de 5,5 millions de dinars dégageant ainsi un cash-flow net positif de 3,9 millions de dinars pour l'exercice 2004.**

➤ Les signes **précurseurs** de la baisse de rentabilité de l'activité se faisaient sentir depuis l'exercice antérieur (2003) dont le résultat positif et satisfaisant était essentiellement le fait de revenus exceptionnels, **donc non récurrents.**

L'analyse des raisons de la décroissance de la rentabilité générée par l'exploitation avait abouti à la prise des décisions suivantes :

- **Réduire la part des activités peu rentables et focaliser sur les activités à haute valeur ajoutée pour lesquelles la SOTETEL reste la mieux dotée en moyens humains et matériels et maîtrise des nouvelles technologies de télécommunication et qui procurent une meilleure marge ;**
- **Moderniser la structure de la SOTETEL pour l'adapter au volume d'affaires qu'elle brasse depuis quelques années (entre 40 et 50 millions de dinars) par une meilleure maîtrise des coûts et des délais pour un grand nombre de marchés conduits sur l'étendu du territoire national nécessitant un suivi technique (planification, optimisation de la complémentarité des moyens propres avec la sous-traitance ...) et financier (maîtrise des coûts, recouvrement ...).**

L'effet de ces mesures ne peut être instantané d'autant plus que bon nombre des marchés importants peut porter sur 2 années et plus.

L'effet de ces mesures sera sensiblement ressentit en 2005.

➤ Le résultat déficitaire de 1,6 millions de dinars est à relativiser en regard d'un capital de plus de 22 millions de dinars et de fonds propres dépassant les 40 millions de dinars.

➤ Le bénéfice net annuel moyen de la période 1998-2003 est de 5,317 millions de dinars ce qui correspond à une rentabilité moyenne de 47% du capital moyen et de 18% des fonds propres moyens pour la même période.

Le bénéfice net annuel moyen de la période 1998-2004 est de 4,327 millions de dinars ce qui correspond à une rentabilité moyenne de 33,7% du capital moyen et de 14% des fonds propres moyens pour la même période.

➤ Le retard accusé dans la publication des états financiers provisoires imposés par les circonstances et occasionné par des travaux lourds de rapprochement du compte client a été mis à profit pour réaliser des recouvrements qui placent notre **solde de trésorerie positif à plus de 14 millions de dinars aujourd'hui.**

➤ L'environnement déjà favorable de l'investissement dans le secteur des Télécommunications renforcé par les décisions Présidentielles de doubler l'infrastructure actuelle du téléphone fixe durant les cinq prochaines années, laisse augurer d'une activité accrue pour la période à venir.

Une actualisation chiffrée des prévisions de 2005 sera communiquée au marché d'ici fin Mars.

➤ Le Conseil, insatisfait des résultats de cet exercice, décide de déléguer trois de ses membres :

- Monsieur Ahmed MAHJOUR
- Monsieur Slim ZARROUK
- Monsieur Mohamed Hédi DRIDI

Pour se constituer en « **Comité de Suivi** » qui se réunira à la fréquence requise pour veiller au suivi de l'application de la stratégie adoptée et à la mise en œuvre des réformes adéquates et prendre, en lieu et place du Conseil, toutes les décisions nécessaires.

COMMUNIQUE DE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Il est porté à la connaissance du public que l'augmentation du capital de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD, objet du prospectus d'offre publique de vente, d'augmentation de capital par voie de souscription publique et d'admission au premier marché de la cote de la bourse, bénéficie des avantages communs prévus par les articles 7,8 et 9 du code d'incitations aux investissements.

A cet effet, le montant du nominal souscrit dans le cadre de cette augmentation de capital (prime d'émission exclue), soit 5 dinars, peut être déduit des bénéfices et revenus imposables au titre de l'année fiscale 2004 ou 2005 dans la limite de 35% des revenus et des bénéfices imposables sous réserve du paiement du minimum légal de l'impôt sur les sociétés de 20% pour les personnes morales et du minimum légal de l'impôt sur les revenus de 60% de l'impôt dû pour les personnes physiques.

Source : Bulletin du CMF N° 2298 du vendredi 04 mars 2004.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION - GIF FILTER SA -

La générale Industrielle de Filtration - GIF FILTER SA - informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'Administration réuni le lundi 07 Mars 2005 à 9H30 au siège de la société sis à Grombalia a délibéré sur les points suivants :

- Entérinement de la démission de l'Administrateur Monsieur ACHOUR Faysal qui n'a pas assisté à ce Conseil,
- Approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2004,
- Approbation des inventaires, états financiers et bilan de l'exercice 2004,
- Proposition de distribuer un dividende de 15% soit OD,750 par action au titre de l'exercice 2004,
- Proposition d'affecter la somme de 250,000D à une réserve de régulation du cours de l'action GTF FILTER SA,
- Renouvellement de la candidature des membres du Conseil sortant pour la période couvrant les exercices 2005 - 2006 et 2007,
- Proposition de renouvellement de la mission de commissariat aux comptes au cabinet « SOGER » pour les exercices 2005 - 2006 et 2007,
- Les candidats pour l'unique poste d'Administrateur en représentation des 30% d'actions objet de l'O.P.V doivent présenter leur candidature au Conseil actuel par écrit et avant la date de L'AGO,
- Convocation des actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice 2004 pour le 18 Avril 2005 à 15 heures.

COMMUNIQUE DE TUNISIE LAIT

La société " TUNISIE-LAIT " porte à la connaissance de ses actionnaires et du public qu'en raison du niveau des pertes cumulées enregistrées à la date du 31 décembre 2004 et des fonds propres devenus inférieurs à 50% du capital, le Conseil d'Administration réuni le 17 février 2005 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour statuer sur la réduction du capital social pour éponger les pertes cumulées et son augmentation par la suite pour alléger l'endettement et rétablir l'équilibre financier de la société.

Il ressort du rapport du Conseil d'Administration ce qui suit :

Modalité de réduction du capital :

Il s'agit d'éponger les pertes cumulées arrêtées au 31/12/2004 à 15 737 906 dinars par prélèvement sur les réserves à concurrence de 1 637 906 dinars et par réduction du capital à concurrence de 14 100 000 dinars à travers l'annulation de 88,125% des anciennes actions.

Cette opération sera matérialisée par une diminution du nombre d'actions formant le capital actuel à concurrence de 88,125%. Le capital passera ainsi à 1 900 000 dinars réparti sur 190 000 actions de nominal 10 dinars.

Le nouveau nombre d'actions après réduction du capital représentera 11,875% de l'ancien nombre détenu par les actionnaires. Les rompus des actions seront achetés par la Banque Nationale Agricole sur la base du cours boursier.

Chaque actionnaire détenant un nombre d'actions inférieur ou égal à 8 aura droit à une action.

Modalité d'augmentation du capital :

Il s'agit de procéder, conformément aux dispositions de l'article 300 du CSC, à la suppression des droits préférentiels de souscription et d'augmenter le capital de la Société Tunisie Lait par la conversion partielle des créances bancaires certaines et exigibles en actions et la réservation de l'augmentation du capital au pool bancaire.

Cette conversion permettra d'alléger l'endettement de la société et de rétablir son équilibre financier.

Le capital sera ainsi porté de 1 900 000 dinars à 18 651 000 dinars et ce par l'émission de 1 675 100 actions nouvelles à souscrire et à libérer intégralement à la souscription par compensation des créances.

Les actions nouvelles seront émises au pair soit 10 dinars l'action.

A signaler que l'action Tunisie-Lait est cotée à la date du 4 mars 2005 à D. 3,500.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Conformément aux dispositions de l'article 300 du CSC, le rapport du Conseil d'administration est soumis à l'avis du commissaire aux comptes de la société.

Source : Bulletin du CMF N° 2298 du vendredi 04 mars 2004.

COMMUNIQUE DE LA BANQUE DE TUNISIE - BT -

Le Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie a décidé, lors de sa réunion tenue le vendredi 25 février 2005, de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui sera convoquée le Jeudi 31 Mars 2005, de distribuer aux actionnaires un dividende de D. 2,500 par action au titre de l'exercice 2004.

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

Le conseil d'administration de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT réuni le mardi 1^{er} février 2005, a arrêté les comptes de la société au 31/12/2004 et a décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire le **lundi 4 avril 2005**. Il a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de **D. 2,500 par action**.

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 15 Mars 2005** à 9 heures à l'Hôtel « LA MAISON BLANCHE » à Tunis - Avenue Mohamed V, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Examen des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes ;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2004 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats, le dividende proposé sera de D 1,000 par action ;
- Nomination d'administrateurs ;
- Désignation du commissaire aux comptes.

Tout actionnaire désirant prendre part à cette Assemblée peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.